

Laon, le 8 septembre 2023

PARRAINAGE D'ENFANTS PLACÉS : RÉUNIONS D'INFORMATION

Le Département de l'Aisne soutient le déploiement du parrainage sur son territoire, pour accompagner les enfants qui lui sont confiés. Des réunions d'information sont proposées en septembre à Saint-Quentin et Laon.



Vous êtes majeur et souhaitez aider les enfants placés en structures d'accueil à s'épanouir ? Vous avez peut-être le profil pour devenir parrain/ marraine d'un enfant... Une mission importante, qui n'est pas accessible à tout un chacun !

LE PARRAINAGE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le parrainage est un projet du **Village d'enfants et d'adolescents de Soissons (fondation Action Enfance)** déployé en partenariat avec le Département de l'Aisne. **L'objectif : permettre aux enfants confiés au Département de rencontrer d'autres adultes que ceux qui les encadrent.** Le constat est accablant : 75 % des enfants accueillis ne vont jamais chez des proches et grandissent en collectivité, sans connaître le quotidien d'une famille (balade à vélo, moments de convivialité avec les amis...). Le parrainage est une solution permettant d'ouvrir d'autres horizons.

QUI EST CONCERNÉ ?

Le dispositif s'adresse aux enfants et adolescents de l'ensemble du territoire confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance du Département, accueillis en établissements et n'ayant pas de lien régulier avec leur famille, du fait de l'éloignement, d'un placement longue durée ou de difficultés familiales. Les

enfants privés de famille (pupilles de l'État qui ne relèvent pas d'un projet d'adoption) sont également concernés.

Devenir parrain ou marraine est un long cheminement. Plusieurs étapes sont nécessaires pour recruter des bénévoles de confiance : rencontres, visites à domiciles, questionnaires, etc. **La fondation Action Enfance sélectionne tous types de personnes (étudiants, salariés, retraités...) ayant la volonté d'établir un lien durable avec un enfant.** Le parrain aura pour mission de donner de son temps pour partager une passion, assister à un match de foot ou envoyer une carte d'anniversaire. **Son rôle est d'être présent pour l'enfant, sans être un adoptant ou un accueillant familial.** Les binômes parrains / enfants partagent ainsi des moments de convivialité et des activités, offrant une bouffée d'oxygène aux enfants !

RÉUNIONS D'INFORMATION

Intéressés ? Des réunions d'information sont proposées en septembre pour informer les candidats potentiels.

RÉUNION PUBLIQUE SAINT QUENTIN

MARDI 12 SEPTEMBRE DÈS 17H30

Salle Saint-Martin

132 rue de Ham

02100 SAINT-QUENTIN

RÉUNION PUBLIQUE LAON

JEUDI 21 SEPTEMBRE DE 17H À 20H

CABA (Centre des Archives et Bibliothèque départementales de l'Aisne) / Salle Anne Morgan

Parc Foch

Avenue du Maréchal Foch

02000 LAON

Chaque parrainage est encadré par une convention liant l'enfant, sa famille, le parrain, Action enfance et le travailleur social du Département. Pour le suivi du dispositif, un poste à temps plein est financé par le Département au titre du CDPPE (Contrat départemental pour la prévention et la protection de l'Enfance) avec le soutien de l'Etat (100 000 € sur 2 ans).

CONTACT

ACTION ENFANCE

Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons

Jamela Ben Alla - référente parrainage

03 23 96 24 30 / 06 20 59 63 28

jamela.ben-alla@actionenfance.org

